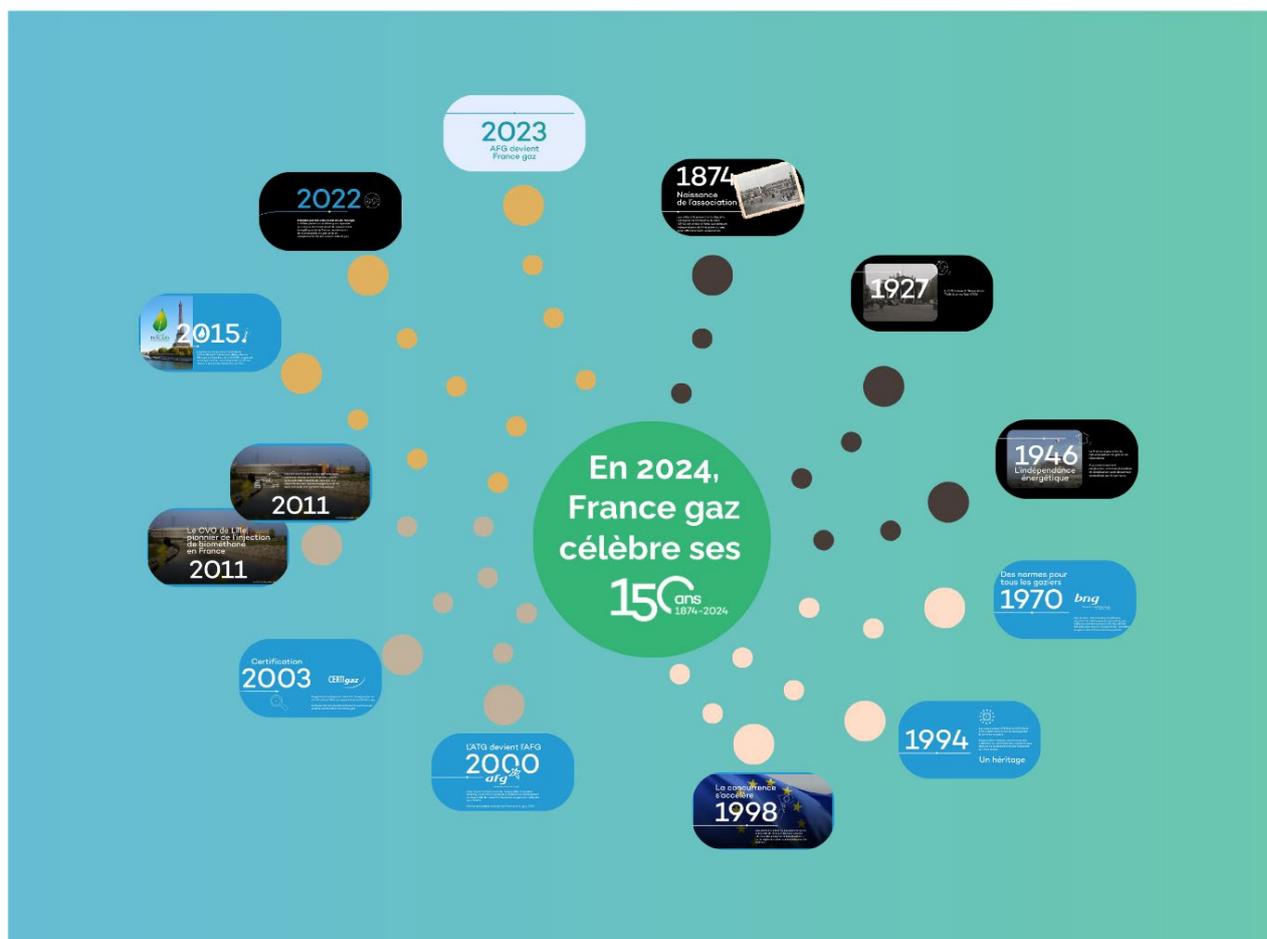


# Rapport Moral France gaz 2024



## SOMMAIRE

|     |   |    |
|-----|---|----|
| 1.  | FAITS MARQUANTS DE FRANCE GAZ ET DE L'ACTUALITE GAZIERE ..... | 4  |
| 2.  | FRANCE GAZ EN REGIONS .....                                   | 8  |
| 3.  | ACTUALITE INTERNATIONALE ET EUROPEENNE .....                  | 8  |
| 4.  | AFFAIRES PUBLIQUES ET REGULATION .....                        | 9  |
| 5.  | COMMUNICATION.....  | 11 |
| 6.  | GAZ D'AUJOURD'HUI .....                                       | 14 |
| 7.  | ACTIVITES TECHNIQUES ET NORMALISATION .....                   | 15 |
| 8.  | ACTIVITES DE CERTIFICATION .....                              | 16 |
| 9.  | COMMISSIONS.....  | 18 |
| 10. | LES MEMBRES* DE FRANCE GAZ.....                               | 20 |

## Edito



**Frédéric Martin,**  
Président de France gaz

**Alors que France gaz célèbre ses 150 ans d'existence, l'année 2024 s'impose comme un tournant décisif pour la filière gazière**, à la croisée des enjeux de transition énergétique, d'innovation industrielle et de souveraineté économique. Cette année a vu se succéder des avancées réglementaires majeures, des prises de position fortes et de nouveaux partenariats, autant d'éléments qui dessinent les contours d'un secteur en pleine mutation.

Dans un contexte politique et législatif, marqué par la dissolution de l'Assemblée nationale à la suite des élections européennes et la formation d'un nouveau gouvernement, France gaz a œuvré à la sécurisation d'objectifs ambitieux de biométhane injecté dans le cadre des travaux de la Programmation pluriannuelle de l'énergie. L'association a également plaidé pour une fiscalité plus incitative, la reconnaissance du biométhane dans les usages et la levée de certains freins réglementaires pour le développement des projets décarbonés.

Sur le plan européen, l'adoption du « paquet gaz et hydrogène » et la révision du règlement sur les émissions de CO<sub>2</sub> des véhicules lourds témoignent d'une volonté d'accélérer la transition vers un mix énergétique plus propre. Toutefois, France gaz continue de défendre le principe de neutralité technologique dans le cadre de la transition énergétique et ce pour tous les usages. Ainsi, France gaz continue de plaider pour la prise en compte du BioGNV dans les dispositifs de réduction des émissions du secteur de la mobilité lourde au niveau européen, afin de garantir un équilibre entre ambition climatique et pragmatisme industriel.

L'innovation reste au cœur de la dynamique du secteur, comme en témoigne la mise en avant de startups lors du congrès annuel. L'ancrage territorial de France gaz, renforcé par une présence opérationnelle dans toutes les régions, démontre l'importance du dialogue avec les acteurs locaux pour réussir la transition énergétique au plus près des besoins des territoires.

Enfin, la filière gaz s'affirme comme un acteur clé de la réindustrialisation et de la création d'emplois durables, avec plus de 15 000 offres d'emplois recensées quotidiennement dans les métiers de l'énergie et disponibles sur la plateforme Compétences Energies.

Sur la scène internationale, France gaz a renforcé sa coopération avec des partenaires étrangers, notamment en signant des accords structurants avec l'Association Égyptienne du Gaz et l'association colombienne Naturgas. L'association s'est également associée à 17 organisations pour porter la voix des gaz renouvelables auprès du GHG Protocol, et a participé activement à l'élaboration du cadre européen sur les gaz et l'hydrogène, essentiel pour garantir un mix énergétique équilibré et sécurisé.

En 2024, plus que jamais, l'énergie est en mutation. France gaz entend poursuivre son engagement pour faire des gaz renouvelables et bas-carbone un levier essentiel de la transition énergétique, en conjuguant innovation, responsabilité et proximité.

Frédéric Martin, Président de France gaz

## 1. Faits marquants de France gaz et de l'actualité gazière

---

### Janvier

- En janvier, France gaz entame sa 150<sup>ème</sup> année. Les célébrations auront lieu en juin lors de son congrès annuel.
- Les collectivités territoriales sont dans l'obligation, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, de proposer aux habitants de leurs communes, une solution de tri des déchets organiques.
- France gaz répond à la consultation sur le déploiement de l'hydrogène décarboné. Elle salue cette nouvelle stratégie en ligne avec les enjeux de décarbonation qui encourage le développement de la filière. L'association appelle le gouvernement à imposer le principe de neutralité technologique pour la production d'hydrogène renouvelable ou bas-carbone.
- France gaz s'associe avec 17 organisations internationales à une lettre ouverte adressée au secrétariat du GHG Protocol pour demander la prise en compte des certificats de carburant bas-carbone dans l'inventaire du Scope 1.

### Février

- Le 2 février, publication de la délibération de la CRE qui fixe le tarif des réseaux de distribution de gaz naturel de GRDF pour la période 2024-2027 (ATRD 7).
- Le 20 février, enregistrement au Bureau de l'Assemblée nationale d'une Proposition de loi visant à instaurer de nouveaux objectifs de programmation énergétique pour répondre concrètement à l'urgence climatique.

### Mars

- TotalEnergies fête ses 100 ans.

### Avril

- Le « projet de loi de simplification de la vie économique » présenté par le gouvernement a été examiné en conseil des ministres le 24 avril. France gaz énonce plusieurs propositions pour soutenir l'accélération du développement des gaz renouvelables et la réindustrialisation des territoires.

## Mai

- France gaz défend l'importance de sécuriser des mécanismes de soutien pour l'accélération de la production de gaz renouvelables et des mesures de simplification pour la filière, lors de deux auditions, l'une à l'Assemblée nationale, l'autre au Sénat.
- Bercy lance un appel à manifestation d'intérêt pour la capture et le stockage de carbone. Cet appel est lancé pour identifier les acteurs de la chaîne CCS, dans l'objectif d'accélérer le développement de capacités de stockage géologique de CO<sub>2</sub> en France.
- Le ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique publie un dossier de presse intitulé « À Bercy, on agit ! Faire de la France la première économie verte d'Europe en 2040 ».
- La CRE publie son rapport « Les interconnexions françaises au cœur de l'Europe : vitales face à la crise, indispensables pour la décarbonation ».
- Le Conseil européen valide la sortie définitive de l'UE et de l'Euratom du traité sur la Charte de l'énergie, après que le Parlement européen l'a approuvé lors de sa session plénière en avril.
- Le Conseil de l'Union européenne a adopté de nouvelles règles sur les émissions de CO<sub>2</sub> des véhicules lourds. Ce règlement révisé les objectifs de réduction des émissions et élargit son champ d'application à la majorité des nouveaux véhicules lourds (les petits camions, les bus urbains, les autocars et les remorques). Le Règlement (UE) 2024/1610 s'inscrit dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe et du paquet législatif Fit for 55, aux côtés de la directive RED III.
- Le Conseil de l'UE approuve le « paquet gaz et hydrogène », un mois après le vote du Parlement européen. Ces règles contribueront à la transition vers les gaz renouvelables et bas carbone dans le système énergétique

## Juin

- Le Congrès France gaz 2024 et son showcase innovation se tient à Paris avec pour thème « L'énergie en mutation ». L'occasion de mettre en avant des startups de la filière et leurs solutions innovantes et concrètes et de célébrer les 150 ans de France gaz, l'une des plus anciennes organisations professionnelles de France. France gaz signe 3 partenariats structurants avec l'Association Égyptienne du Gaz, la fédération des acteurs du recyclage FEDEREC ainsi que l'institut d'études économiques Rexecode.
- Le 9 juin 2024, à la suite des résultats des élections européennes, le président Emmanuel Macron annonce la dissolution de l'Assemblée nationale.
- Publication par la CRE d'une délibération fixant les grands principes de son contrôle de cohérence des offres de fourniture d'électricité et de gaz.
- France gaz renouvelle son Conseil d'administration et désigne trois nouveaux membres au sein du collège partenaire – Natacha Cambriels, présidente de Butagaz, Alice Francou, directrice des énergies renouvelables et du développement d'Antargaz, Olivier Heurtin, président de Dunkerque LNG - et Frédéric Martin en tant que personnalité qualifiée.

## Juillet

- Frédéric Martin, nouveau Président de France gaz, prend ses fonctions officielles le 1<sup>er</sup> juillet, succédant à Jean-Marc Leroy, qui reste membre du conseil d'administration au titre de Senior Advisor.
- Le 7 juillet, le décret relatif à l'obligation de restitution des certificats de production de biogaz et son arrêté d'application sont publiés au Journal officiel, fixant notamment les niveaux d'obligation pour la période 2026-2028.
- Signature du protocole de coopération entre Naturgas, association colombienne du gaz et France gaz.
- La CRE publie une consultation publique sur les futures règles prudentielles qui concerneront les fournisseurs d'électricité et de gaz naturel.
- Le 26 juillet, le gouvernement publie le document « État des lieux et perspectives de déploiement du CCUS en France ».

## Août

- France gaz est présente à la REF 2024 aux côtés de France Mobilité Biogaz et de GRDF, sur l'espace Mobilité durable au sein du Village des Adhérents afin de promouvoir le bioGNV.

## Septembre

- Michel Barnier est nommé Premier ministre le 5 septembre. Il a ensuite formé son gouvernement, dont la composition a été annoncée le 21 septembre.
- Le 30 septembre, la CRE publie son rapport de prospective sur le captage, le transport, le stockage et la valorisation du CO<sub>2</sub>.

## Octobre

- Entièrement repensé, le site [www.competencesenergies.com](http://www.competencesenergies.com) met en avant la richesse des opportunités professionnelles dans les métiers de l'énergie. Il simplifie la recherche d'emploi tout en valorisant un secteur dynamique, porteur d'emplois durables et accessibles à tous les niveaux de compétences et de formation. Quotidiennement, le compteur des offres se met à jour et affiche un résultat moyen de plus de 15 000 emplois à pourvoir.
- Le Gouvernement annonce le lancement de la concertation préalable du public sur la 3<sup>e</sup> Stratégie nationale bas-carbone à l'horizon 2030 (SNBC) et la 3<sup>e</sup> Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).

- La proposition de loi portant sur la programmation nationale et simplification normative dans le secteur économique de l'énergie, portée par Daniel Gremillet est adoptée par le Sénat en première lecture, avant son transfert à l'Assemblée nationale pour examen.
- Les principales mesures énergétiques du PLF 2025 prévoient la fin des taux réduits de TVA pour les chaudières à gaz et les abonnements au gaz dès janvier 2025, désormais taxés à 20 %. Pour compenser, l'accise sur le gaz est ajustée.

## Novembre

- Le 7 novembre, enregistrement au Bureau du Sénat d'une Proposition de loi visant à instaurer une trajectoire de réduction de l'artificialisation des sols concertée avec les élus locaux, intitulée PPL « Trajectoire de Réduction de l'Artificialisation Concertée avec les Élus locaux » (TRACE).
- L'Union Internationale du Gaz a publié un rapport intitulé « *Introduction to Low Carbon Gas Technologies* », qui présente les différentes technologies de gaz renouvelables et bas carbone. Classées selon leur niveau de maturité technologique (*Technology Readiness Levels*), ces solutions sont essentielles pour permettre à plus de 140 pays d'atteindre leurs objectifs de neutralité carbone d'ici 2050.
- Lancement du Centre européen de formation sur les gaz renouvelables qui vise à rassembler les meilleures connaissances et compétences sur le gaz renouvelable à travers l'Europe en un unique pôle de compétences. Il est basé à Bruxelles et piloté par l'Association européenne du biogaz.
- France gaz prend la parole au Salon des Maires et des Collectivités Locales (SMCL) autour d'une table ronde « Territoires en action : développons les compétences au service des énergies vertes ».
- France gaz publie une tribune : Veut-on vraiment arrêter la filière gaz au détriment de son potentiel pour la France et ses territoires ?

## Décembre

- France Mobilité Biogaz célèbre ses 30 ans.
- En réponse à la concertation ouverte par l'Etat sur la SNBC et la PPE 3, France gaz alerte sur les risques d'une planification énergétique qui sous-estimerait le rôle du système gazier dans la réalisation d'une transition énergétique à un coût maîtrisé.
- Romain de la Tournelle est nommé Président de la commission GNL au sein de France gaz.

## 2. France gaz en régions

### Favoriser la proximité avec les acteurs locaux

France gaz est présente sur l'ensemble du territoire : Île-de-France, Normandie, Ouest, Centre-Ouest, Grand Sud-Ouest, Méditerranée, Auvergne-Rhône-Alpes, Est et Hauts-de-France. Ces régions encouragent le dialogue avec les acteurs locaux – élus, adhérents, industriels gaziers – et les pouvoirs publics.

À l'heure où le rôle des territoires est essentiel pour réussir la transition énergétique, cet ancrage local permet une connaissance fine des projets et des besoins, qu'ils soient urbains ou ruraux.



## 3. Actualité internationale et européenne

Au niveau européen, France gaz est présente à Bruxelles pour promouvoir les enjeux gaziers auprès des institutions, au travers notamment de ses adhésions à Eurogas et Marcogaz.

2024, est une année charnière pour l'UE avec la fin du mandat 2019-2024 de la Commission européenne, et, par conséquent, par l'adoption des derniers textes prévus par le Pacte vert pour l'Europe (*Green Deal*) et le début de la nouvelle législature du Parlement européen.

Ainsi, le Parlement et le Conseil ont notamment voté l'adoption du « paquet gaz et hydrogène », qui fixe le cadre européen pour les infrastructures et le marché des gaz renouvelables et bas-carbone et de l'hydrogène. France gaz a été mobilisée tout au long des négociations de ce paquet législatif, comprenant un règlement et une directive, pour que le cadre européen favorise un mix énergétique équilibré, garantisse la sécurité de l'approvisionnement énergétique et soutienne le développement de l'ensemble des gaz renouvelables et bas-carbone.

Durant cette même période, les institutions européennes sont parvenues à un accord sur la révision du règlement relatif aux émissions de CO<sub>2</sub> des véhicules utilitaires lourds neufs. La version initiale de ce texte exigeait une réduction des émissions de 15% d'ici 2025 et de 30% d'ici 2030 par rapport à la période de référence de 2019. Les normes révisées portent l'objectif de 2030 à 45% et introduisent un objectif de réduction des émissions de 65% pour

2035 et de 90 % à l'horizon 2040. Malgré des objectifs ambitieux, ce texte ne reconnaît pas le rôle de toutes les technologies dans la réalisation des réductions de émissions de CO<sub>2</sub>. France gaz continue à être mobilisée, aux côtés de France Mobilité Biogaz, pour que le bioGNV soit inclus dans cette réglementation, qui devrait faire l'objet d'une nouvelle révision au plus tard en 2027.

L'adoption de ces deux textes a donc clôturé le cycle de réformes énergétiques et environnementales qui a caractérisé le premier mandat d'Ursula von der Leyen.

Les mois suivant les élections européennes ont logiquement été marqués par la constitution de nouveaux groupes parlementaires et le renouvellement du Collège des Commissaires. Au sein de cette nouvelle Commission, entrée en fonction en décembre 2024, le portefeuille « énergie » est réparti entre plusieurs commissaires : Dan Jorgensen, commissaire à l'Énergie et au Logement (rattaché à la Direction générale de l'énergie – DG ENER), Teresa Ribera, vice-présidente exécutive pour une Transition propre, juste et compétitive (DG COMP), et Stéphane Séjourné, vice-président exécutif chargé de la Prospérité et de la Stratégie industrielle (DG GROW).

Au sein de l'Union International du Gaz, la *task force carbon neutrality*, présidée par Jean-Marc Leroy, senior advisor et ancien président de France gaz, a créé un groupe d'experts dédié aux travaux du GHG Protocol afin de garantir l'usage de la méthodologie market-based dans le scope. Cette méthodologie est nécessaire pour garantir la valorisation de l'apport et la pleine reconnaissance des gaz renouvelables et bas carbone pour l'économie.

#### 4. Affaires publiques et régulation

---

L'année 2024 a été particulièrement dense sur le plan législatif.

Plusieurs groupes parlementaires issus des deux chambres ont voulu déposer leur propre texte de Programmation énergétique pour inciter le gouvernement à passer le sien au Parlement. France gaz s'est ainsi battu, à travers divers rendez-vous au Parlement et la transmission de plusieurs contributions écrites, pour que la place des gaz verts soit reconnue. Dans un de ces textes, issus du groupe LR du Sénat, cette place a été fortement reconnue, en prévoyant un objectif de 20% de gaz verts injectés à l'horizon 2030.

France gaz a également rédigé un « dossier ministre » contenant l'ensemble de ses propositions réglementaires et législatives, que ce soient en matière de décarbonation des usages, de production de gaz verts, de consolidation de ses infrastructures et de fournitures. Ce document fit suite à la dissolution de l'Assemblée nationale, proclamée au lendemain des élections européennes par le président de la République.

Il a notamment mis en avant les freins à lever pour accélérer la production et la consommation de gaz verts. Au travers de divers rendez-vous parlementaires et de la

rédaction de notes de position et d'amendements, faisant écho à divers textes de loi, dont le Projet de loi de Finances pour 2025 et le projet de loi simplification pour la vie des entreprises, France gaz a ainsi défendu un assouplissement du ZAN pour les projets de production d'énergies décarbonées, la reconnaissance du biométhane dans les bilans carbone des entreprises et des collectivités, une fiscalité plus incitative pour orienter les consommateurs vers les offres vertes, ou le maintien d'un taux de TVA réduit pour les chaudières gaz...

Sur le plan de la régulation, l'année 2024 a également été particulièrement dense en raison du lancement d'un nombre considérable de consultations et de la publication de plusieurs textes très attendus.

Tout au long de l'année 2024, la CRE a travaillé sur différentes propositions visant à améliorer le fonctionnement des marchés de détail du gaz et de l'électricité. En juin, elle a adopté une délibération fixant les grands principes de son contrôle de cohérence des offres de fourniture et, un mois plus tard, elle a lancé une consultation sur les futures règles prudentielles qui devraient s'appliquer aux fournisseurs. Si France gaz considère que la diffusion de bonnes pratiques en matière de gestion des risques est souhaitable, elle s'est mobilisée pour rappeler que, dans le cas de la fourniture de gaz, le cadre visant à éviter les défaillances est déjà, pour partie, fixé, au travers des obligations de services publics assignés aux fournisseurs.

Les opérateurs des infrastructures gazières ont également été concernés par les travaux de la CRE. En février, la CRE a fixé le tarif des réseaux de distribution de gaz naturel de GRDF pour la période 2024-2027 (ATRD 7), qui s'applique depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024. Plus tard dans l'année, France gaz a contribué à la consultation publique de la CRE concernant les futurs tarifs d'utilisation des terminaux méthaniers régulés afin de rappeler l'importance de valoriser la contribution des terminaux méthaniers à la sécurité d'approvisionnement de la France et de l'Europe, surtout avec la montée en puissance du GNL.

En ce qui concerne la filière biométhane, l'année 2024 a été marquée par la publication tant attendue des derniers textes réglementaires relatifs à l'obligation de restitution de certificats de production de biogaz (CPB), fixant le niveau de restitution de CPB pour les fournisseurs de gaz naturel assujettis, les coefficients de modulation et le niveau de la pénalité. La mise en œuvre de ce dispositif constitue une étape importante pour accélérer le développement de la filière, en complément des autres mécanismes de soutien au biogaz et du développement de contrats directs entre producteurs et industriels (BPA).

La définition d'objectifs nationaux de production de biométhane est également indispensable pour accélérer le développement de la filière. En novembre 2024, une première consultation sur la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE 3) a été lancée. France gaz s'est engagée auprès des pouvoirs publics à défendre la place des gaz renouvelables et bas-carbone dans la transition énergétique en réalisant un « cahier d'acteur », tel qu'intitulé par les services de l'Etat, qui présente les atouts de la filière biométhane et les propositions de l'industrie gazière pour accélérer la production et soutenir les consommateurs de gaz renouvelables dans le logement, l'industrie et la

mobilité. Plus spécifiquement dans le bâtiment, France gaz a rappelé la nécessité de maintenir les chaudières gaz performantes (THPE) et de soutenir l'hybridation des solutions gaz performantes. Dans sa contribution, France gaz a également souligné l'importance du développement des infrastructures d'hydrogène et de CCUS.

Au-delà de la consultation sur la PPE 3, d'autres évolutions notables ont eu lieu en matière d'hydrogène et de CCUS. Début 2024, le gouvernement a consulté les acteurs sur la stratégie française de déploiement de l'hydrogène décarboné. Dans sa contribution, France gaz a notamment souligné la nécessité de mettre en place rapidement le cadre économique et réglementaire associé pour permettre de déclencher les investissements. S'agissant du CCUS, a enfin été publié le document intitulé « Etat des lieux et perspectives de déploiement du CCUS en France ». La CRE a également publié un rapport de prospective sur le CCUS.

## 5. Communication

### 5.1 Le Congrès France gaz 2024

#### L'énergie en mutation

Le Congrès France gaz 2024 s'est tenu jeudi 6 juin à Paris. Placée sous le thème « L'énergie en mutation », cette édition exceptionnelle marquant les 150 ans de France gaz a rassemblé près de 400 participants, 30 intervenants et 35 startups innovantes, bénéficiant d'une large couverture médiatique.

Ce Congrès a donné la place à l'innovation et aux solutions concrètes développées par la filière pour répondre aux enjeux de la décarbonation et de la réindustrialisation. [35 startups](#), qui travaillent sur toute la chaîne gazière, ont pu présenter leurs projets et leurs apports pour le système énergétique.

Les discussions et prises de parole ont mis l'accent sur l'innovation et l'importance de nouer des collaborations à l'échelle nationale et internationale pour relever les défis climatiques et la sécurité énergétique.

Lors de cette journée France gaz a signé 3 partenariats stratégiques clés avec l'Association Égyptienne du Gaz, la fédération des acteurs du recyclage FEDEREC ainsi que l'institut d'études Rexecode. Des accords qui concrétisent l'engagement de la filière pour soutenir les multiples voies qui mènent à la décarbonation.



*A gauche, Frédéric Martin président de France gaz, à droite Jean-Marc Leroy, Senior Advisor et ancien président de France gaz*

Cette édition du congrès s'est clôturée par la célébration des 150 ans de France gaz, autour d'un cocktail aux côtés de nos adhérents et partenaires, des parties prenantes et des représentants des pouvoirs publics.

Ce congrès s'est distingué par la détermination collective à soutenir l'industrie gazière et à conduire une transformation positive vers un avenir neutre en carbone.

[Retour sur l'évènement 2024 - Francegaz](#)

## 5.2 Evènements

La Rencontre des Entrepreneurs de France, la REF24, sur le thème du Pouvoir s'est déroulée les 26 et 27 août 2024 à l'hippodrome de Longchamp à Paris. Ce premier événement économique de la rentrée a été l'occasion de valoriser les solutions, dispositifs et innovations bas carbone.

C'est pourquoi, France gaz était présente aux côtés de France Mobilité Biogaz et de GRDF, sur l'espace Mobilité durable au sein du Village des Adhérents afin de mettre en lumière la dynamique du bioGNV, tout en soulignant que la réglementation du bioGNV reste un enjeu majeur.

## 5.3 « La gazette France gaz »

La Gazette France gaz est la newsletter bimensuelle de l'association, envoyée à sa base de contacts. Elle offre un décryptage des actualités de l'association ainsi que de l'actualité gazière en France, dans nos territoires, en Europe et dans le monde. En 2024, le taux d'ouverture moyen était de 40 %, et le taux de clics atteignait 55 %.

## 5.4 Un site internet

Avec 28 000 pages vues et 7 200 visiteurs, le site de l'association s'est paré d'une charte spécifique pour ses 150 ans. Les pages Congrès, documentation technique et réglementaire ainsi que les actualités de la filière ont été les plus consultées.

## 5.5 Une communauté engagée sur les réseaux sociaux

Notre présence sur les réseaux sociaux poursuit son déploiement et son engagement auprès de la communauté, essentiellement sur LinkedIn.

### **Compte LinkedIn « France gaz » :**

5 320 abonnés

488 439 impressions organiques et sponsorisées

### **Compte X (ex-twitter) « France gaz » :**

3 317 abonnés

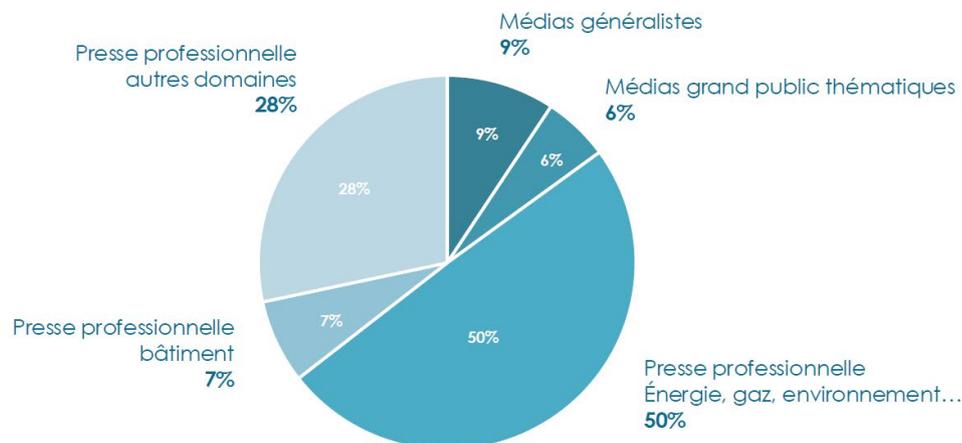
16 628 impressions

## 5.6 Des Relations presse au premier plan

### En quelques chiffres :

- 193 retombées
- 13 actions RP au global
- 29 rencontres médias

### Typologie des retombées



## 5.7 Des partenariats et des salons qui ancrent France gaz dans les rendez-vous clés du secteur énergétique

France gaz a été partenaire de plusieurs grands salons du secteur de l'énergie par le biais de prises de parole lors de conférences et/ou de visibilité sur les différents supports de communication : Expobiogaz, Gazelec, Horizon hydrogène, Enerjmeeting, les rencontres de la croissance et SMCL.

## 5.8 Animation d'un Club communication avec nos adhérents

Réunis au moins 4 fois dans l'année, les réunions du club viennent renforcer la cohésion et l'engagement entre les communicants de nos membres adhérents, tout en les tenant informés des décisions, des projets et des activités de l'association. Cette année, l'une d'entre elles a été couplée avec une visite de site, et s'est déroulée sur le terminal méthanier de Dunkerque LNG, point d'entrée majeur pour l'ensemble du marché européen.

## 6. Gaz d'Aujourd'hui

---

### 6.1 Gazdaujourd'hui.fr

Gaz d'aujourd'hui propose un format double : un site d'actualités gazdaujourd'hui.fr alimenté quotidiennement et un magazine print annuel qui récapitule les principaux temps forts de l'actualité avec un dossier thématique. Le site publie des articles en accès libre et des articles réservés aux abonnés. En 2024, environ 450 000 visiteurs uniques ont été recensés.

La newsletter (gratuite et sur inscription) a été envoyée chaque semaine à 1 500 personnes avec un taux d'ouverture d'environ 75% en moyenne et un taux de clic de 50%.

#### **Réseaux sociaux :**

Les réseaux sociaux génèrent environ 15 % du trafic sur le site et sont suivis au cumulé par plus de 10 000 abonnés.

**Compte X (ex-twitter) « Gaz d'aujourd'hui »** : 3 050 abonnés

**Compte LinkedIn « Gaz d'aujourd'hui »** : 7 100 abonnés

### 6.2 Gaz d'aujourd'hui : le mag

Le magazine Gaz d'aujourd'hui vous propose un éclairage de l'actualité du gaz et des gaz renouvelables à travers un dossier thématique et des rubriques dédiées.

En 2024, dans le cadre de partenariats presse, le magazine a été distribué à Bio360, BePositive, Gazelec, Hyvolution, Journées territoires hydrogène et à Pollutec, Congrès France gaz.

#### **Dossier 2024 : Biomasse : vecteur de transitions**

La biomasse occupe-t-elle désormais une place incontournable dans les politiques publiques de la transition énergétique ? Elle représente plus de 55 % de la production d'énergie finale et contribue significativement à réduire notre consommation d'énergies fossiles. Qu'elle soit solide, liquide ou gazeuse, elle produit de l'énergie pour différents usages comme la chaleur, l'électricité, le biogaz ou les carburants. La production de bioénergie est appelée à considérablement augmenter en France, posant légitimement la question de la disponibilité et de la durabilité de la ressource et nécessitant des politiques publiques transversales et adaptées à la typologie des territoires.

[Accueil - Gaz d'aujourd'hui - Gaz d'aujourd'hui](#)

## 7. Activités techniques et normalisation

### 7.1 Service des Activités Techniques

Le Service des Activités Techniques (SAT) de France gaz a maintenu son implication dans les comités de certification de Certigaz (Marques NF, ATG, CGCG) et de labellisation Qualimétha, au comité inspection et à la commission d'accréditation essais physiques et mécaniques du Cofrac.

Le SAT a contribué à la réorganisation de Marcogaz et nommé des experts français dans les sept nouveaux groupes de travail. Le SAT organise la collecte des données qui alimentent les statistiques de Marcogaz (caractéristiques techniques des infrastructures, événements sur les réseaux de distribution, santé et sécurité, ...). Il est aussi présent dans les groupes de travail d'Eurogas.

Dans le cadre de la surveillance de la fabrication des appareils et des accessoires à gaz, de l'évaluation de systèmes qualité ou de laboratoires d'essais français ou marocain, les auditeurs du SAT ont réalisé plus de 30 jours de mission pour le compte d'AFNOR, Certification, de Certigaz, du Cofrac ou de l'organisme marocain d'accréditation.

Sollicité par Certigaz, le SAT a été amené à organiser un séminaire de formation au Règlement appareils à gaz auprès de l'administration marocaine.

### 7.2 Le Bureau de Normalisation du Gaz : un réseau de plus de 400 experts

La production BNG 2024 a à nouveau battu un record avec 46 normes publiées.

Au plan franco-français, un haut niveau de priorité a été maintenu pour la poursuite du développement des référentiels de certification des matériels à gaz avec de nouveaux cas qui sont apparus comme nécessitant le développement de nouveaux référentiels.

Un nouveau contrat européen (EISMEA) pour traiter des émissions de méthane à la production est venu s'ajouter aux deux premiers pour l'élaboration de normes sur le stockage d'hydrogène pour aider à développer la dorsale hydrogène et sur les émissions de méthane des infrastructures en support du règlement européen.

Les travaux sur le biométhane ont été étendus à tous les nouveaux gaz renouvelables et bas-carbone riches en méthane.

De nouveaux travaux européens relatifs à la durabilité, au réemploi à la réparation des appareils à gaz ont été pris en charge par le BNG (périmètre du Règlement ESPR). Les premiers projets de norme s'appliqueront aux chaudières gaz.

Un travail de renforcement de la représentation de la filière gaz dans le Comité Stratégique Gestion et production rationnelles des énergies d'AFNOR a été mené.

## Chiffres clés du BNG

-  Plus de 300 normes gérées par le BNG
-  46 normes publiées
-  421 experts
-  20 commissions françaises de normalisation
-  1 secrétariat du Groupe européen de coordination des comités technique sur les utilisations du gaz (CEN/CoG-U)
-  2 secrétariats de comités techniques CEN
-  1 secrétariat de comité technique ISO
-  1 secrétariat de sous-comité technique ISO
-  Une vingtaine de groupes de travail européens ou internationaux à animation française .et/ou secrétariat BNG.

## 8. Activités de certification

---

Depuis 2003, Certigaz SAS, détenue à parts égales par France gaz et Afnor Certification, est l'interlocuteur pour la certification des appareils et matériels à gaz. Plus de 2000 certificats sont aujourd'hui actifs.

Certigaz est le seul organisme notifié par l'Etat français pour effectuer les missions d'évaluation de la conformité du marquage CE selon la Règlement (UE) 2016/426 Appareil à Gaz et selon la Directive 92/42/CEE Rendement des Chaudières. Certigaz est notifié pour le Règlement Appareils à Gaz depuis 2017, et pour la Directive Rendement des chaudières depuis 2016. La société a eu son habilitation renouvelée par le Ministère en 2024 pour la Directive Rendement des chaudières.

Cinq marques NF et quatre marques ATG sont gérées par mandatements respectifs d'Afnor Certification et de France gaz. Le niveau d'activités a été supérieur en 2024 par rapport à 2023, dans les différentes marques et marquages

L'accréditation de Certigaz a été renouvelé en 2024 par le Cofrac pour une période de 5 ans, N°5-0042 (portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

### 8.1 Marquage CE

Le marquage CE atteste de la conformité des appareils à gaz pour les appareils domestiques ou professionnels (cuisson, chauffage, production d'eau chaude, réfrigération, éclairage, lavage ; ainsi que les dispositifs de sécurité, de contrôle et de réglage, et leurs sous-ensembles constitutifs destinés à être incorporés dans un appareil ou à être assemblés pour constituer un appareil). En complément, Certigaz atteste de la conformité à la directive rendement des chaudières.

## 8.2 Marques NF

Certigaz est mandaté par Afnor Certification pour cinq marques NF dans le but de préserver le niveau d'excellence des produits certifiés, utilisés sur les réseaux et pour les installations intérieures, dans le respect de la réglementation nationale.

Certigaz gère les marques :

- tubes, tuyaux flexibles et accessoires pour installations GPL : NF GAZ,
- régulateurs de pression de gaz : NF REG-GAZ,
- robinetterie de gaz et joints plats : NF ROB-GAZ,
- accessoires pour réseau en polyéthylène : NF APE.

Ces marques continuent leurs développements et les règles de certification sont régulièrement révisées. NF RAC-GAZ, la dernière marque développée par Certigaz, continue d'étendre son champ d'application à d'autres types de matériels comme les colonnes montantes en 2024. Le nombre de certificats continue d'augmenter pour répondre aux besoins des distributeurs et garantir la qualité des produits pour les installations après compteurs.

## 8.3 Marques ATG

Certigaz gère 4 marques ATG :

- ATG Brasures (métal d'apport et flux),
- ATG Sertissage (raccords sur tube cuivre),
- ATG PLT (Kits PLT, tubes onduleux métalliques associés à des raccords et flexibles courts, tubes métalliques destinés à d'autres usages). Ces marques comptent quelques titulaires et quelques certificats qui sont indispensables pour la réalisation des installations de gaz.
- ATG MH (installations gaz en mobil home), seule marque « volontaire »

## 8.4 Audits et inspections

Afin d'assurer un service de qualité pour nos clients, Certigaz forme et qualifie régulièrement de nouveaux auditeurs et inspecteurs. Certigaz assure également des audits de certifications coordonnés produits et systèmes de management ISO 9001 en partenariat avec Afnor Certification.

## 8.5 Marquage Certigaz

Depuis 2015, ce marquage est dédié aux matériels gaz (actuellement des robinets) pour les marchés exports

### Chiffres clés

-  Certificats actifs : plus de 2000
-  Equivalent jours de missions = 410
-  Une équipe de 9 personnes
-  Un pool de plus de 20 auditeurs spécialisés

## 9. Commissions

---

Transition énergétique, sécurité, efficacité énergétique, programmation pluriannuelle de l'énergie, stratégie nationale bas carbone, mobilité, développement des énergies renouvelables, autant de sujets développés par les six commissions permanentes de France gaz. Elles réunissent des membres de l'association ainsi que ses adhérents afin de répondre aux évolutions du secteur. Elles ont pour thèmes et objectifs :

- **Gaz renouvelables**, présidée par **Alexis Masse** (GRDF) : définir une position France gaz sur le développement des gaz renouvelables et bas carbone (mécanismes de soutien à la production, incitations pour les consommateurs, intégration des collectivités...) dans le cadre des travaux pilotés par l'Etat en vue de la prochaine PPE/SNBC et les initiatives des parlementaires (textes de loi, rapports), en lien avec la vision France gaz 2030-2050 et les textes européens transposés en droit national.
- **Efficacité énergétique et environnement**, présidée par **Benjamin Haas** (Engie) : promouvoir l'efficacité des solutions gaz au regard de la transition énergétique dans le secteur des bâtiments, des sujets environnementaux et de la qualité de l'air.
- **GNL et intermodalités**, présidée par **Romain de la Tournelle** (TotalEnergies) : promouvoir l'activité GNL en France sous toutes ses formes : importations, usages, transport, infrastructures, ainsi les services d'intermodalité développés par les terminaux de GNL (exportation CO<sub>2</sub>).
- **Règles et fonctionnement des marchés**, présidée par **Sébastien Lacombe** (Engie) : organiser le suivi de la régulation et de la commercialisation du gaz ainsi que coordonner le suivi avec l'administration et la commission de régulation de

l'énergie ; préparer les positions de France gaz sur les projets de textes réglementaires étudiés en Conseil supérieur de l'énergie.

- **Prospective et fiscalité**, présidée par **Philippe Madiec** (NaTran) : bâtir l'argumentaire économique sur le mix énergétique et les mesures fiscales portées par France gaz.
- **Infrastructures (distribution, transport, stockage)**, présidée par **Patrick Hamou** (Teréga) et **Philippe Damecourt** (GRDF) : suivre et échanger sur les sujets ayant un impact sur l'ensemble des infrastructures.

Ces commissions se réunissent régulièrement pour piloter les travaux qu'elles mènent.

## 10. Les membres\* de France gaz

### Membres titulaires



### Membres partenaires et associations



\*A Juin 2025.

